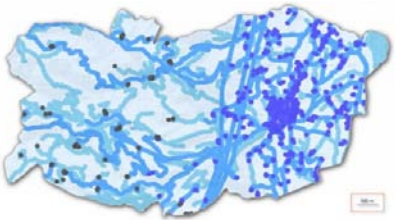
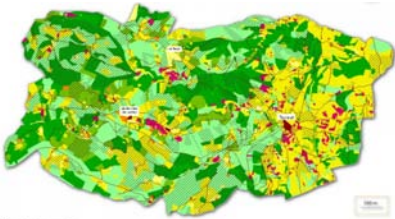


JOUONS...

CARTES SUR TABLE !



Depuis le début des années 2000, l'explosion des nouveaux outils numériques et d'Internet offre des opportunités de diffusion et partage des connaissances, notamment sur le territoire.

Parmi ces connaissances, l'information dite géographique est une information qui concerne plus spécifiquement les lieux et peut être d'ordre environnemental, social, économique ou encore culturel. Elle est localisée et peut donc être représentée sur une carte.

Mais quelles sont les informations géographiques accessibles à tout un chacun ? Si l'accès à l'information se fait théoriquement plus aisément par le biais d'Internet, comment naviguer dans la jungle des sites web, et distinguer le bon grain de l'ivraie ?

Cet article dresse un petit panorama, non exhaustif, de l'information géographique que vous pourrez trouver en ligne, notamment sur Toul et ses environs.

1. L'information géographique à l'échelle nationale et régionale

⇒ À l'échelle nationale, les données physiques et environnementales sont produites par différents organismes, selon qu'il s'agit de données topographiques, hydrologiques, climatiques, etc. (tableau 1).

L'un des sites internet où l'on peut trouver un grand nombre de données ayant trait à l'environnement est celui du Ministère de la transition écologique et solidaire.

ronnement est celui du Ministère de la transition écologique et solidaire.

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

On y trouvera des données sur le logement et la construction, les transports, les énergies et le climat, l'environnement, à travers la base de données EIDER. On y trouve aussi un outil de visualisation statistique, Géoïdd, qui permet de cartographier de nombreuses informations relevant de différents domaines du développement durable tels

que l'air, l'eau, l'occupation des sols, les risques, offrant la possibilité de caractériser et comparer les territoires entre eux.

⇒ Concernant les données socio-économiques, le site de

l'INSEE donne accès à de nombreuses informations sur la démographie, l'économie, les revenus et le pouvoir d'achat, les conditions de vie, les secteurs d'activité, l'aménagement du territoire etc., au niveau natio-

nal, régional, départemental ou communal.

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

Quelques définitions :

Qu'appelle-t-on exactement " information géographique " ?

De façon simple, l'information géographique peut être définie comme " l'information sur des lieux, ou l'information localisée " [3].

L'information géographique est ainsi constituée de données géographiques, qui peuvent être de trois sortes :

- les référentiels géographiques (cartes ou plans, photographies aériennes, images satellitaires), qui servent surtout de fond de plan pour la présentation des autres données ;
- les objets géographiques (bâtiments, routes, zones urbanisées, forêts, parcelles, limites de communes, etc.), que l'on peut visualiser par superposition aux référentiels ;
- les données proprement dites, généralement rattachées à l'un de ces objets géographiques et nommées attributs de cet objet : par exemple la largeur ou le trafic d'une route, le nombre de logements, d'habitants ou d'emplois dans une zone, la population d'une commune... " [2]

<i>Tableau 1</i> : Quelques organismes de production de données géographiques au niveau national ou international	
Données physiques et environnementales	
Données topographiques	IGN : Institut Géographique National
Nature du sol, végétation, bâti urbain	Images satellitaires de Corine Land Cover
Mesures climatologiques	Météorologie Nationale
Mesures hydrologiques	Agences de bassin
Données géologiques	BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Données pédologiques	INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
Energie, environnement	ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Données démographiques, économiques et sociales	
En France	INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques INED : Institut National des Etudes démographiques
En Europe	Eurostat
Au niveau international	ONU : Organisation des Nations Unies, et ses différentes agences : PNUD, FAO, OMS, Banque Mondiale...

Sur ces sites, les informations sont fournies sous forme de tableaux de données ou d'articles de synthèse. Par rapport à Toulaud, ces données sont intéressantes si l'on veut comparer la situation de la commune au re-

gard d'autres entités géographiques.

⇒ Il existe aussi bien sûr, pour visualiser la terre et obtenir une cartographie des territoires avec la possibilité de passer du

niveau mondial à l'échelle locale d'une rue, les sites web bien connus que sont Google Maps, Google Earth ou encore le site français de cartographie en ligne Géoportail.

www.geoportail.fr

Qu'est-ce qu'un Système d'Information Géographique ou SIG ?

“ Un SIG peut être défini comme un outil informatique permettant de stocker, de gérer, de traiter et de représenter l'information géographique.

L'information est stockée et gérée dans une base de données géographiques, qui combine des données géométriques (localisation et forme) et thématiques. Chaque thème d'information est représenté par une couche, ensemble d'objets élémentaires de même nature ^[4], comme par exemple la couche du réseau hydrographique, la couche des centres urbains, la couche de l'occupation agricole du sol etc...

Les SIG permettent de croiser les informations pour faire émerger des connaissances et créer des cartes pouvant aider à répondre à certaines questions d'aménagement (par exemple croiser la couche des zones inondables et celle de l'habitat pour voir émerger des zones plus ou moins vulnérables aux inondations, etc.).



2. L'information géographique à l'échelle intercommunale et communale

2.1 Les documents officiels

Pour trouver de l'information géographique à l'échelle locale, on peut se référer aux documents officiels que sont les PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou les SCOT.

⇒ Ainsi, un PLU est une source d'informations importante pour une commune : on y trouvera notamment :

- un diagnostic territorial et environnemental de la commune
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui constitue le projet politique de la commune établi pour une dizaine d'années. Il

définit des orientations générales et fixe également des objectifs chiffrés sur la consommation de l'espace.

- le zonage et le règlement
Le PLU de la commune de Toulaud sera consultable en ligne, sur le prochain site web municipal.

⇒ Toulaud faisant partie du périmètre du Grand Rovaltain, on trouvera aussi des informations géographiques intéressantes dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Rovaltain, consultable en ligne.

[https://
www.grandrovaltain.fr/](https://www.grandrovaltain.fr/)

2.2 Un SIG intercommunal ?

La Communauté de Communes Rhône-Crussol dispose d'un service SIG dont le rôle est de

réaliser des cartes thématiques sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Cette cellule prévoit de mettre en place, courant 2019, un portail web accessible aux particuliers. Les premières cartes mises en ligne concerneront la gestion des déchets, avec par exemple des cartes situant les PAV (points d'apport volontaire) pour toutes les communes, les différentes déchetteries présentes sur le territoire, ou encore les circuits de collecte. Des cartes présentant le périmètre des Zones Artisanales et les terrains disponibles dans ces zones seront aussi accessibles.

2.3 Etudes déjà en ligne à Toulaud

La municipalité de Toulaud diffuse déjà depuis quelques années des documents permettant de mieux connaître la géographie de son territoire.

⇒ Le diagnostic environnemental de la commune, réalisé en 2010, a été mis en ligne sur le site web municipal. Toujours d'actualité, il présente une analyse des paysages de la commune, de leur biodiversité et de leur évolution, donne un aperçu de ses ressources hydrologiques, et évoque les risques naturels présents sur notre territoire. Il est émaillé de cartes présentant ces thématiques. Ce diagnostic sera téléchargeable sur notre futur site web.

⇒ Dans le cadre de la révision de son PLU, un travail d'inventaire du petit patrimoine à préserver à Toulaud a été réalisé cette année. Il est consultable sur le site

<http://demo.carticipa.fr/>

Le saviez-vous ?



"L'ordonnance du 21 octobre 2010 a transposé dans le droit français la directive européenne Inspire, qui, pour favoriser la protection de l'environnement, impose aux autorités publiques, d'une part de publier sur Internet leurs données environnementales géographiques,

d'autre part de les partager entre elles." ^{[1][2]}
Sont notamment concernés par cette directive : l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics, et, sous certaines conditions, les communes de plus de 3.500 habitants.



Il suffit de taper Toulaud dans la plage " trouver une adresse " en haut à droite de l'écran, pour visualiser les éléments identifiés sur le fond cartographique de la commune. À vous de le découvrir si vous le souhaitez.

Ainsi, si l'on retrouve un certain nombre d'informations en ligne, consignées dans le ventre des serveurs informatiques, la complexité de notre territoire et de ses enjeux peut ne pas y être lisible. Nombreuses sont les connaissances qui sont encore au fond de nos biblio-

thèques, de nos ordinateurs, de nos tiroirs, de nos cerveaux.

Il est enrichissant de discuter avec les pratiquants de l'espace au quotidien, agriculteurs, promeneurs avertis, habitants, pour apprendre sur notre espace de vie. Il est important de consulter nos anciens, car rien de tel que la mémoire humaine pour connaître et stocker les subtilités de notre territoire. "Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle", disait le poète malien Amadou Hampâté Bâ. Ne l'oublions pas.

Sources :

- ^[1] <http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/nouvelle-version-de-la-directive-inspire-pour-les-a3179.html>
- ^[2] http://formations-geomatiques.developpement-durable.gouv.fr/MIG/directive_inspire_neophytes/co/directive_inspire_neophytes_1.html
- ^[3] Brunet R., Ferras R., Théry H., Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Reclus, la Documentation Française, 1993
- ^[4] Léna Sanders, Hypergeo, SIG, url : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article82>

Texte

Nathalie Dubus Viossat

Mise en page

Patrice Pommarêt

Pour en savoir plus

Quelques sites web pour en savoir plus sur l'information géographique au niveau national :

- Le site du CNIG : Conseil National de l'Information Géographique
<http://cnig.gouv.fr/>

- Le géocatalogue qui recense les données géographiques disponibles au niveau national
<http://www.geocatalogue.fr/>

- Le portail data.gouv.fr met à disposition, librement, facilement et gratuitement, le plus grand nombre d'informations publiques des administrations de l'État et de ses établissements publics administratifs.

<https://doc.data.gouv.fr/>
et <https://data.gouv.fr/>